

COMMUNE DE CHAVANOZ

Isère

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2014 COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – 10 07 2014 C.R

Présents : R. DAVRIEUX, P.MONTOYA, F. ORTEGA, G. CHEVROT, L.COUVREUR, R. COURAND, M. MAS, S.SASSOUI, J.BUCHET, P. BAY, J.P PEDRO, F.CAMUS, L.LEBLOIS, R.GOY, M.SPIRLI, J. BEAUCHAMP, T.MILLAT, B. DAVIN, C. RIFFARD, S. GUASSEMI, A.CHAREYRON, M.GOY, N.CHEVAL, V.DEJOUX.

Excusés :

- Fouziya GHEMARI donne pouvoir à monsieur Michel SPIRLI,
- Magali SANTULLO donne pouvoir à madame Mylène MAS,
- Pascal COSTA donne pouvoir à monsieur Paul MONTOYA.

Secrétaire de séance : Amandine CHAREYRON

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 03 JUIN 2014

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil du 3 Juin 2014.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le règlement intérieur du conseil municipal conformément au C.G.C.T.

ELECTIONS DES ADJOINTS ET INDEMNITES

Par 24 voix pour, monsieur Patrick Bay est élu 7^{ème} adjoint et madame CAMUS Marie-Françoise est élue 8^{ème} adjoint.

A la majorité absolue (3 oppositions : mesdames CHEVAL, DEJOUX et monsieur GOY Marc), le conseil municipal a fixé leur indemnité de fonction à 6 % de l'indice 1 015. Le montant global de l'enveloppe des indemnités reste inchangé.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE : RENOVATION DES OUVRANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE DE COMMANDANT COUSTEAU ET D'UN TERRAIN DE SPORT

A l'unanimité, le conseil municipal, autorise le maire à solliciter l'aide financière du Conseil Général de l'Isère pour :

- la rénovation des ouvrants à l'école primaire Commandant Cousteau,
- la réalisation d'un terrain de sport au stade Pierre Frolet.

RAPPORT ANNUEL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2013

A l'unanimité, le conseil municipal a adopté le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement 2013.

Ces documents sont consultables en mairie.

TRAVAUX RUE DU RONGET : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

A l'unanimité, le conseil municipal a pris acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnel des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphoniques de la rue du Ronget et prend acte de l'appel de contribution des frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI 38.

Réseaux d'électricité	
Montant estimatif des travaux :	568 528 € T.T.C
Financement extérieur :	258 908 € T.T.C.
Participation de la commune :	309 620 € T.T.C

Réseaux Téléphonique	
Montant estimatif des travaux :	56 859 € T.T.C
Financement extérieur :	0 € T.T.C.
Participation de la commune :	56 259 € T.T.C

CONVENTION DE NUMERISATION DU P.L.U

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer une convention entre l'Etat, le Conseil Général de l'Isère et la commune pour la mise à disposition et la mise à jour du P.L.U numérisé.

TARIFS DES REPAS DE CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

A l'unanimité le conseil municipal, approuve les tarifs suivants pour la rentrée scolaire 2014-2015 :

Repas servis aux restaurants scolaires :

- Elèves domiciliés à Chavanoz : 3,59 € au lieu de 3,55€
- Elèves domiciliés hors de la commune : 4,65 € au lieu de 4,60 €
- Adultes : 5,30 € au lieu de 5,25 €
- PAI : 2,88 € au lieu de 2,85 €

Garderies périscolaires

- Garderie du matin (1H00) : 1,70 € au lieu de 1,68 €
- Garderie du soir (1H25) : 2,53 € au lieu de 2,50 €
- Garderie du matin et du soir (2H30) : 3,86€ au lieu de 3,82 €
- Garderie du matin et du soir (pour deux enfants) : 6,77 € au lieu de 6,70 €

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR ET TARIFICATION.

A l'unanimité le conseil municipal a adopté le règlement intérieur du temps d'activités périscolaires (T.A.P) pour le vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 suite à la réforme des rythmes scolaires et a fixé les tarifs pour l'année scolaire 2014/2015 comme suit :

- - o pour 1 enfant : 30 €/enfant/trimestre
 - o pour 2 enfants : 27 €/enfant/trimestre
 - o pour 3 enfants et plus : 24 €/enfant/trimestre
 - o enfants extérieurs à la commune : 40 €/enfant/trimestre
 - o En cas de retard des parents à 13 H 30 : 5 €/enfant

Et modifie la régie de recettes des tarifs scolaires et périscolaires.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'A.M.F

A l'unanimité, le conseil municipal a adopté une motion de soutien pour les actions menées par l'association des Maires de France afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

QUESTIONS NON SOUMISES AU VOTE

Informations : Utilisation par monsieur le Maire de sa délégation

- Marché public de travaux :
Fourniture et pose de jeux au parc du château et au Skate Parc.
Entreprise MEFRAN COLLECTIVITES
Montant : 20 770,50 € H.T. soit 24 924,60 € T.T.C.

Parking des Cinq Chemins

Fermeture du parking des 5 Chemins de 20 H 00 à 7 H30.
Le city Stade est fermé de 22 H à 7 H 00.

Défibrillateur

La commune est dotée de deux nouveaux défibrillateurs, l'un à la Mairie et le second dans le véhicule de la Police Municipale.
Les précédents sont installés au stade Pierre Frolet et à la salle polyvalente « Jean Monin ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h35.